



# FORMAT!ON DES BÉNEVOLES ASSOCIATIFS SA!SON 2019/2020

Avec le soutien du Fonds de  
Développement de la Vie associative



[www.laligue22.org](http://www.laligue22.org)

Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor  
89 bd Edouard Prigent – 22 000 Saint-Brieuc  
02 96 94 16 08 – [laligue22@laligue22.org](mailto:laligue22@laligue22.org)





## PARTICIPER AUX FORMATIONS DE BÉNÉVOLES



*Dans une ambiance conviviale et participative, formez-vous ou perfectionnez-vous dans des domaines importants pour votre association !*

Pour favoriser la prise de responsabilités, renforcer les compétences facilitant l'engagement des bénévoles et développer vos projets, la Ligue de l'enseignement vous propose des formations pour mieux assumer et mieux appréhender les rôles et fonctions au sein de votre association.

Les formations portent sur votre fonctionnement associatif et sur les outils et méthodes pour faciliter votre quotidien.

Selon vos besoins, les équipes de la Ligue peuvent se mobiliser pour vous proposer des formations particulières .

Elles s'adressent aux associations de bénévoles et aux associations employeuses.

### LES AVANTAGES

- ▶ Des interlocuteurs experts de la vie associative
- ▶ Des méthodes pédagogiques interactives
- ▶ Des contenus pensés pour les bénévoles associatifs

### LA MÉTHODOLOGIE

Les formations s'appuient sur des contenus théoriques et juridiques, des applications pratiques et des échanges d'expériences entre les participants

### LES MODALITÉS PRATIQUES

- gratuit pour les adhérents de la Ligue de l'enseignement, de l'USEP et de l'UFOLEP // 10€ pour les administrateurs d'associations non affiliées



### CONTACT

Christophe Capel  
02 96 94 16 08 - [vieassociative@laligue22.org](mailto:vieassociative@laligue22.org)





## *Etre élu associatif*

28 nov  
+ 5 déc  
St-Brieuc

Etre dirigeant, c'est représenter l'association, et accomplir les actes de la vie réglementaire. C'est aussi garantir la bonne marche et la stabilité de l'association en fonction des événements rencontrés.

La formation vous propose de connaître la vie statutaire et réglementaire d'une association, connaître les fonctions du président, du trésorier, du secrétaire, du bureau et du Conseil d'Administrations, d'identifier les responsabilités civiles et pénales des dirigeants, de connaître les agréments.

En seconde partie de formation, nous ferons un focus sur les responsabilités légales et assurantielles des administrateurs associatifs.

- ▶ formation de 6h répartie sur deux soirées
- ▶ **les 28 novembre et le 5 décembre 2019 de 18h à 21h**
- ▶ Au siège de la Ligue de l'enseignement, 89 Bd Edouard Prigent à **St Brieuc**



## *Conseils pratiques pour remplir une demande de subvention*

15 oct à  
Guigamp

17 oct à  
St-Brieuc

A la suite du Jeudi de l'info du mois de mars 2019, un module est proposé aux associations qui souhaitent approfondir leurs connaissances à travers une étude de cas concrète. Seront ainsi traités les points suivants :

- vérification de l'éligibilité du projet (fond et forme)
- formulations : des propos clairs et adaptés pour renseigner les différentes rubriques
- construction budgétaire : comment traduire en chiffres le projet ? l'évaluation des contributions volontaires en nature
- les pièces annexes à fournir

Cette formation ne sera pas un temps d'accompagnement des associations dans leurs démarches, mais bien une formation pour expliquer et apprendre à constituer une demande ayant le maximum de chance d'aboutir.

- ▶ formation de 3h. Les mêmes contenus seront proposés à Guingamp et St Brieuc
- ▶ **le 15 octobre**, dans les locaux de GPA, 11 Rue de la Trinité à **Guingamp**
- ▶ **Le 17 octobre** au siège de la Ligue de l'enseignement, 89 Bd Edouard Prigent à **St Brieuc**



## *Les outils de pilotage comptables et financiers*

21 nov  
St-Brieuc

Etre trésorier, c'est assurer les actes courants dans la vie comptable de l'association. Etre administrateur, c'est répondre d'une gestion saine dans le cadre légal auquel doivent se conformer les associations, comme toute entreprise.

La formation vise à permettre aux trésoriers et responsables associatifs de connaître les principes et obligations comptables, de s'outiller en documents-supports et méthodes, de comprendre les outils de pilotage (bilan, compte de résultat, budget prévisionnel) et de découvrir des outils.

- ▶ formation de 3h.
- ▶ **le 21 novembre 2019 de 18 à 21h**
- ▶ Au siège de la Ligue de l'enseignement, 89 Bd Edouard Prigent à **St Brieuc**

# POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LE QUOTIDIEN DE VOTRE ASSOCIATION, LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR VOUS PROPOSE DES DISPOSITIFS VISANT À :

## ▪ SIMPLIFIER LA FONCTION EMPLOYEUR AVEC IMPACT EMPLOI



*La gestion sociale de votre association est trop compliquée ? Vous souhaitez sécuriser la fonction employeur ? Avec Impact Emploi, la Ligue de l'enseignement s'en charge pour vous.*



### CONTACT

Youri Steunou  
02 96 01 51 25 - [compta@fol22.com](mailto:compta@fol22.com)



## • FACILITER VOTRE COMPTABILITÉ AVEC LE LOGICIEL BAS!COMPTA®



*Vous manquez d'outils, de temps ou de connaissances pour gérer la comptabilité de votre association ? La Ligue de l'enseignement vous propose un logiciel de comptabilité en ligne simple et intuitif.*



### CONTACT

Soizic Landrein  
02 96 01 51 31 - [soizic.landrein@laligue22.org](mailto:soizic.landrein@laligue22.org)



### CONTACT

La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor  
89 bd Edouard Prigent – 22000 Saint Brieu  
02 96 94 16 08 – [laligue22@laligue22.org](mailto:laligue22@laligue22.org)

